

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)**
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUN 2024**
**N°DCM-2024-056**
**OBJET :**
**FINANCES**
**Demande de subventions**

 Fonds de concours de transition  
 écologique  
 Communauté de Communes de la  
 Dombes  
 Renouvellement et régulation  
 chaudière de l'école élémentaire

 Membres en exercice : 27  
 Membres présents : 20  
 Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 18 juin 2024, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Etaient présents :**

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme COLLOVRAJ - M. FROMONT.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

Mme ROBIN représentée Mme BAS-DESFARGES - Mme COUTURIER représentée par M. DI CARLO - M. DECOMBLE représenté par M. MARTINON - M. POCHON représenté par M. MORIN - M. DUPUPET représenté par M. JACQUARD - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - Mme D'ALMEIDA représentée par M. JANNET.

**Absent :** néant.

Madame Sylvie RAVOUX est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de renouvellement et de mise en place de régulation chaudière à l'école primaire Commerson (renouvellement de la chaudière existante, avec un meilleur rendement et mise en place de la gestion automatisée et surveillance du chauffage dans l'ensemble du groupe scolaire) ;

**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),**

**APPROUVE** le projet et le plan de financement prévisionnel de l'opération de renouvellement et de régulation de la chaudière de l'école élémentaire Commerson ci-dessous :

DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT € HT	RECETTES PREVISIONNELLES	MONTANT €
Chaudière	29.063,50	Europe, fonds .....	
Régulation	20.224,00	État, au titre de .....	
Installation chaudière	17.228,50	Région	
Mise en service et test de régulation	1.222,00	Département	
		<b>Communauté de communes de la Dombes</b>	<b>8.578,00</b>
		Autres, à préciser :	
		Autofinancement	59.160 ,00
<b>TOTAL</b>	<b>67.738,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>67.738,00 €</b>

**AUTORISE** le Maire à solliciter les fonds de concours auprès de la Communauté de Communes de la Dombes, à ajuster les montants et le plan de financement si nécessaire, et à signer tous les documents afférents à ces dossiers,

**S'ENGAGE** à financer le solde par autofinancement, si les fonds de concours et les subventions obtenus étaient moindres qu'espérés,

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi délibéré le 24 juin 2024  
Le Maire,  
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :  
Affichage ou notification  
Le : 28 JUIN 2024  
Et dépôt en Préfecture  
Le : 28 JUIN 2024

Pour extrait conforme.  
Au registre sont les signatures.